

Motion du Conseil Académique (CAC) de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines du 9 septembre 2014

L'ensemble des représentants élus et nommés au CAC de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines tiennent à alerter le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche sur les conséquences graves pour les formations, la recherche, les étudiants et les personnels, des restrictions budgétaires actuellement imposées et des arbitrages que les composantes et les services sont amenés à faire dans ce contexte. La dotation qui est actuellement accordée par le Ministère s'avère manifestement insuffisante pour permettre d'assurer nos missions de service public.

Parmi les restrictions déjà en cours d'application, nous déplorons **une dégradation alarmante de l'encadrement et de l'accueil des étudiants**. De nombreuses maquettes de formation sont proposées en baisse, ce qui signifie concrètement une diminution des heures d'enseignement proposées. Les conditions d'enseignement sont également très dégradées (Travaux Dirigés à 40 étudiants, voire au-delà), ce qui affecte la pédagogie, le taux de réussite en licence et en master, la possibilité d'identifier et d'accompagner les étudiants en difficulté, accroissant ainsi les inégalités. Certains services autrefois proposés aux étudiants ne le sont plus. Par exemple, le budget de la Bibliothèque Universitaire a été réduit de manière drastique.

Dans ce contexte, certaines composantes sont aussi amenées à proposer des réductions de leurs capacités d'accueil (nombre d'étudiants acceptés dans les formations), y compris dans les filières en tension à l'échelle de l'Académie. Une filière complète, STAPS, accueillant plusieurs centaines d'étudiants (en tension au niveau national) est en situation de fermeture programmée. Et de nombreuses filières et formations se retrouvent dans l'incertitude concernant leur ouverture et leur maintien.

Cette dégradation pour les étudiants se double **d'une forte pression sur les enseignants et les personnels BIATTS**, confrontés à des incertitudes sur le devenir de leur poste ou même de leur service, à des affectations non souhaitées, et à des tâches demandées parfois en dehors de leurs compétences. L'Université connaît également une baisse significative du nombre d'agents administratifs, gestionnaires de scolarité et agents dans différentes directions en contact direct avec les étudiants (Direction des études et de la vie universitaire, Direction des relations internationales...), avec un non renouvellement quasi généralisé des départs.

Les activités de recherche sont durement impactées par la réduction drastique des moyens financiers et humains qui lui sont consacrés par l'UVSQ. Certains laboratoires et équipes de recherche sont de moins en moins en capacité d'assurer la participation des chercheurs (y compris les doctorants dont la formation n'est parfois plus assurée dans des conditions satisfaisantes) aux colloques internationaux où leurs propositions de communication ont pourtant été acceptées. Les possibilités d'organisation de colloques et d'ateliers internationaux sont aussi fortement diminuées. Les chercheurs et personnels de recherche se trouvent soumis à une pression considérable pour trouver des financements extérieurs, alors même que les moyens humains et financiers nécessaires pour construire des projets de recherche éligibles à de tels financements sont de plus en plus restreints.

L'ensemble de ces évolutions ont **des conséquences très négatives sur la qualité du service public**. Elles compromettent la mise en application des attentes et les injonctions du ministère. Par exemple, elles mettent en danger les 1500 heures de cours minimales devant

être données aux étudiants en licence imposées par l'arrêté licence de 2011. Cette situation est également en contradiction avec l'engagement pris par la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche le 19 mars 2014 stipulant : « *La qualité d'accueil et de formation des étudiants, les conditions de travail de tous les personnels seront préservés dans le cadre de ce redressement* » (Communiqué de presse).

Nous demandons donc que le Ministère prenne conscience de ces implications fortement négatives sur les formations et la recherche, et garantisse les moyens de maintenir la qualité de l'accueil aux étudiants, des services pédagogiques, des formations et de la recherche, conditions du rayonnement de notre université et de la réussite des étudiants et de leur insertion professionnelle.